

# CHARTRE DES DROITS ET DES LIBERTES DE LA PERSONNE ACCUEILLIE

1

Je suis accompagné  
comme je suis avec  
mes différences



2

Je suis accompagné  
selon mes besoins

Mes besoins sont écrits  
dans mon projet  
personnalisé



3

J'ai le droit de recevoir et de  
comprendre les informations  
sur :

- Ce qui me concerne
- Mon établissement
- Mon accompagnement



4

Dans le respect de la loi et selon mes  
besoins, je peux choisir entre différents  
accompagnements

J'ai le droit de comprendre afin de  
pouvoir donner mon accord sur mon  
accompagnement

J'ai le droit de participer avec de l'aide, si  
besoin

- A mon projet personnalisé

Si je ne peux pas exprimer mes choix, je  
peux demander de l'aide à

- Ma famille
- Mon tuteur
- Une personne de confiance



5

J'ai le droit de :

- Changer d'avis
- Demander le  
changement de mes  
aides

Dans le respect des mesures  
de protection juridique



6

J'ai le droit de garder un lien avec ma famille (par exemple)

- Par téléphone
- Avec des visites

Ma famille peut participer

- A mon avenir
- A mon projet

Parfois un juge peut limiter les contacts avec ma famille



7

J'ai le droit

- Au secret de mes informations personnelles
- D'être protégé :
  - Avoir un logement
  - Manger à sa faim
  - Etre soigné

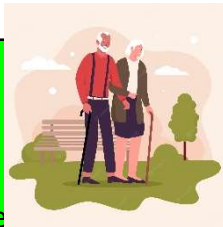


8

J'ai le droit de me déplacer librement (par exemple)

- Aller dans ma famille
- Faire des loisirs à l'extérieur
- Recevoir de la visite

J'ai le droit d'avoir des effets et objets personnels



9

Avec mon accord, j'ai le droit d'être soutenu dans mes projets

- Par les professionnels
- Par ma famille
- Par mon tuteur

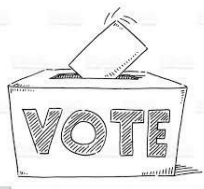
Je suis soutenu aussi dans les moments difficiles de ma vie



10

J'ai le droit d'être aidé par l'établissement pour connaître

- Mes droits
- Mes devoirs
- Mes libertés



11

J'ai le droit d'avoir une religion

J'ai le droit de ne pas avoir de religion

Je respecte les idées de chacun



12

J'ai le droit

- De rester moi-même
- D'être respecté
- D'avoir mon intimité

